

Le SDEY délivre les labels « Terre d'innovation » : au-delà des sourires, la fierté des lauréats d'être des acteurs accomplis

By Thierry BRET (/index.php/component/k2/author/801-thierrybret) octobre 19, 2023

Partager

Tweeter

 Share



(/media/k2/items/cache/431c9eb8552b48687b23c3732746138a_XL.jpg)

« Le verdict a été rendu public lors des Assises du SDEY pour l'obtention des labels « Terre d'Innovation » récompensant les communes qui améliorent la vie de leurs habitants sur le registre du développement durable. Dix localités reçoivent le précieux sésame. Deux autres ont obtenu le prix spécial du jury... ».

Crédit Photos : Thierry BRET.

Dénominateur commun entre tous ces récipiendaires de diplômes : les efforts consentis au nom de leurs collectivités en faveur de la transition énergétique. Qu'il s'agisse d'éclairage public, de mobilité sans carbone, de services connectés facilitant la vie de leurs administrés, voire d'amélioration du cadre de vie, les dix communes plébiscitées par le Syndicat départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) sont fières de valoriser leurs actions novatrices grâce à l'obtention du label « Terre d'Innovation »...

MONTEAU : Quelques minutes de présence sur scène, à peine, pour pouvoir expliquer localement les démarches et initiatives qui ont été entreprises afin d'optimiser les territoires. Des commentaires, forcément positifs – ils sont dix élus ou leurs représentants à avoir reçu la bénédiction urbi et orbi du SDEY – ponctuent cette brève cérémonie de remise de labels, ceux de la promotion 2022, de « Terre d'Innovation ».

Concept déclinable dans l'Yonne, il est devenu un véritable référent depuis plusieurs saisons grâce au Syndicat départemental d'Energies qui en est l'instigateur, désireux d'encourager les collectivités territoriales à s'impliquer davantage pour que les choses bougent enfin sur le registre de la transition énergétique.

Il faut croire que la méthode fonctionne. En effet, depuis 2021, date de la première édition de cette remise de diplômes assortie d'un esthétisme trophée, les candidates (les collectivités) déposent leur dossier auprès des services du SDEY, espérant toucher le Graal de cette reconnaissance environnementale. Pour ce faire, il faudra néanmoins convaincre le jury de la pertinence de cette candidature qui se doit d'être effective et non théorique dans les faits.



Un jury de spécialistes et de personnalités...

Cette année, le jury était plutôt éclectique dans sa représentation. Outre Jean-Noël LOURY – le président du SDEY ne pouvait pas se soustraire de cette mission de par sa qualité ! -, y figuraient l'un des vice-présidents de la docte structure, l'ancien conseiller départemental Jacques BALOUP, Tadeusz SLIWA (de l'Université de Bourgogne), Johan BLOEM, vice-président de l'Association des Maires Ruraux de l'Yonne – de la pure logique, en somme -, Charles-Antoine GAUTIER, vice-président de la FNCCR, la Fédération nationale des Collectivités Concédantes Régies et...notre confère, directeur d'antenne de France Bleu Auxerre, François GIUSEPPI.

Programmée à l'issue des XIèmes Assises de l'Énergie, la cérémonie protocolaire offrit aux dix communes les plus investies en la matière cette saison de recevoir les précieux sésames des mains de la sénatrice Dominique VERIEN, heureuse de soutenir l'initiative. Outre le trophée et le diplôme, symbolisé par un document papier comme de bien entendu, les lauréats de ce cru 2023 se virent remettre un panneau signalétique du plus bel effet à poser à l'entrée de leur agglomération afin de rappeler qu'ils font partie intégrante de ce club des nouveaux élus en matière de développement durable. Signalons deux prix complémentaires, annoncés en fin de session, des prix spéciaux du jury qui ont été attribués pour encourager des initiatives innovantes (Saint-Privé et Vaudeurs).



En savoir plus :

Liste des dix communes qui sont récipiendaires du label « Terre d'Innovation »

Augy,

Cravant Deux Rivières,

Gisy-les-Nobles,

Irancy,

L'Isle-sur-Serein,

Looze,

Monéteau,

Saint-Fargeau,

Sergines,

Vermenton,

Saint-Privé et Vaudeurs reçoivent les prix spéciaux du jury.

Thierry BRET

